

REUNION DU SECRETARIAT DU BUREAU

Compte-rendu

Date	19 novembre 2018
Heure	14h30
Lieu	Université d'Aix Marseille. Une partie de la réunion s'est tenue en visioconférence via Renater. Nous nous excusons auprès de nos amis d'Amérique du sud pour l'interruption soudaine du dispositif de communication suite à une mise à jour inopinée du réseau.
Participants	Yves Schwartz, Liliana Cunha, Renato Di Ruzza, Edna Goulard, Mariana Verissimo, Alvaro Casas, Dominique Efros, Remy Jean, Ingrid Dromard.
Excusé(e)(s)	Tine Roth, Marianne Lacomblez
Contact	secretaire.sie@gmail.com; renato-sie-dg@orange.fr

Points traités

1. Point financier, adhésions, tarif des cotisations (euro, réal)

Ingrid Dromard, trésorière, présente l'état des finances : il y a 9.363 euros aux crédits dont 495 euros d'adhésions. Concernant les débits : depuis l'AG tenue à Brasilia en aout dernier, nous avons procédé au remboursement des frais relatifs au voyage d'Abdallah Nouroudine, au remboursement des inscriptions au Congrès pour 3 personnes, au remboursement des voyages du président et de la secrétaire pour la réunion de ce jour. Nous avons également eu des dépenses relatives à la gestion du compte, à la gestion du site internet et à la publication des Actes. Soit au total des débits : 6.281 euros. Le solde du compte s'élève donc au 19/11/2018 à 3.082 euros.

Concernant les adhésions, nous en comptabilisons 54 pour 2018. Ingrid Dromard précise que désormais, les bulletins d'adhésion devront lui être envoyés à l'adresse suivante : rue de la Figuière, Résidence la Figuière, Bât Grenat, 13090 Aix en Provence (l'adresse sera inscrite sur le site ergologia.org).

Liliana Cunha, secrétaire, rappelle que l'adhésion à la SIE pour 2019 se fera sur la base de la parité des pouvoirs d'achat (taux de conversion monétaire). A ce titre, Renato Di Ruzza suggère que la cotisation annuelle s'élève, en 2019, à 25 euros pour les Européens et 75 reais pour les Brésiliens et autres adhérents d'Amérique latine. Se pose alors la question de l'encaissement des reais qui ne peut se faire en France. Marianna Veríssimo et Edna Goulart expliquent que pour diverses raisons, il est compliqué aujourd'hui d'ouvrir un compte personnel au titre de la SIE. Elles conseillent néanmoins de réfléchir à l'ouverture d'un compte Paypal. Liliana Cunha se propose

d'étudier la question et rappelle que le versement de la cotisation sera effective chaque premier janvier et qu'un rappel sera fait au 30 janvier.

Renato Di Ruzza se propose de retravailler le bulletin d'adhésion avec Ingrid Dromard en prévoyant également une adhésion institutionnelle (100 euros).

Il paraît important d'effectuer un rappel en milieu d'année, les adhérents ne sachant pas, souvent, où ils en sont de leur adhésion. Un effort permanent d'adhésions nouvelles doit être mené. Parallèlement, il faut inciter les adhérents actuels et virtuels à consulter le site ergologia.org, particulièrement la lecture des comptes rendus du bureau de la SIE, qui tiennent informée toute personne intéressée par les activités et les projets de la Société. Ce point pourrait être inscrit sur le bulletin d'adhésion.

Enfin la recherche de subventions ne doit pas être négligée, pour assurer un meilleur équilibre financier pour la vie de la Société.

2. Bilan du 4è Congrès

L'ensemble des participants au secrétariat insistent sur la qualité de l'organisation de ce 4ème congrès et félicitent encore une fois les organisateurs. Marianna Veríssimo fait remarquer la présence de nouvelles personnes. Alvaro Casas indique que les ateliers ont bien fonctionné et que la traduction simultanée était précieuse. Il explique également qu'il s'était imaginé que plus de personnes assisteraient au congrès du fait de l'échelle du Brésil. Yves Schwartz fait le même constat, note que beaucoup d'«anciens » n'ont pu être présents, mais ont pu faire participer des collègues plus « jeunes », et que la multiplicité de nouveaux intervenants est un signe très positif de vitalité, comme l'a noté Marianna Veríssimo.

Renato Di Ruzza demande à ce qu'on lui transmette les chiffres pour pouvoir établir un bilan et réaliser une comparaison avec les autres Congrès, même s'il est d'ores et déjà possible de constater une hausse constante des participants et du nombre de communications.

Dans le même sens, Rémy Jean aurait souhaité que soient connues les personnes qui sont venues pour la première fois pour savoir, notamment, ce qu'elles ont pensé de l'évènement.

Edna Goulart termine en informant les membres du secrétariat que les Actes du Congrès 4 sont en train d'être finalisés. Les participants s'en félicitent et l'en félicitent.

3. Mise en œuvre des décisions du Congrès

Suite à la suggestion faite par Yves Schwartz à Brasília, Liliana Cunha confirme la tenue du prochain Congrès (2020) à Porto. Deux thèmes sont pour le moment pressentis : « Travail, développement et patrimoine » et « Ergologue est-ce un métier ? L'ergologie est-elle une discipline ? ».

Concernant les projets : on se souvient que le Président avait proposé à

l'Assemblée générale deux axes d'intervention pour développer internationalement l'activité et la visibilité de la démarche ergologique, pour agir sur la vie sociale en fonction des convictions ergologiques, pour passer d'un régime de « consommation » de la Société à un dynamisme proactif. Il s'agissait notamment de travailler à la constitution de groupes thématiques, coopératifs, transnationaux qui développeraient les sujets suivants : la formation, la santé, l'ergomanagement, l'intelligence artificielle, les nouvelles formes de travail, etc.

Dans ce cadre, le groupe thématique « formation » s'est réuni deux fois depuis le Congrès (le 1^{er} octobre et le 08 novembre) : Y participent : Alvaro Casas, Ingrid Dromard, Louis Durrive, Patrick Rywalsky, Muriel Prévot-Carpentier et Marianna Veríssimo.

Ingrid Dromard explique que pour l'instant, le groupe avance sur un projet qui permettrait de pouvoir reconnaitre des formations locales à sensibilité ergologique par une certification centralisée (certificat IFFP de Lausanne : pour voir l'offre de formation concernée à l'IFFP pour faciliter les reconnaissances et les certifications ou pour voir comment cela fonctionnerait : https://www.iffp.swiss/specialisation-en-formation-professionnelle). Ce projet s'adresserait à des professionnels qui voudraient se former sans avoir l'ambition d'obtenir un diplôme universitaire, et à des personnes qui ont besoin d'opérationnalité.

Le secrétariat se dit intéressé par le projet parce qu'il y a beaucoup de souplesse organisationnelle et une institution qui valide. Il suggère que le comité qui validerait les parcours professionnalisant des personnes qui s'y engagent soit d'envergure internationale pour mixer les langues et les pays, comité qui pourrait être piloté par Patrick Rywalski. Il propose également de réfléchir à la réalisation d'un « catalogue de formations ». Yves Schwartz demande donc aux membres du bureau et à leurs connaissances de recenser dès maintenant tout ce qui présente une connotation ergologique, le nom des participants, et qui pourrait ensuite s'inscrire dans un projet de validation. Ainsi le 21/11, une liste a circulé des présents à la première séance du séminaire « Ergologie et philosophie sociale du travail », organisé par Eric Hamraoui, Muriel Prévot-Carpentier et Christine Castejon au CNAM à Paris.

Rémy Jean est proposé pour faire un état des lieux, un point, un inventaire de ce que font les uns et les autres avec la démarche ergologique dans le monde entier.

Concernant nos « médias ». Il existe actuellement deux sources de diffusions des savoirs ergologiques :

- Le site Ergologia tenu par Tine Roth : www.ergologia.org
- Le site Wikipedia (qui reste à étoffer) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Ergologie

Deux nouveaux projets sont en cours de réflexion :

- Celui porté par Eric Antoni et Louis Durrive : https://sofergo.org. Le colloque d'octobre comme le Congrès d'août ont montré la grande diversité des thématiques concernées par la démarche ergologique. Ces temps forts sont importants mais pourraient être complétés par une offre de réflexion commune en continu, grâce à Internet. C'est donc l'objectif de ce site sur le principe du réseau social et de la plate-forme collaborative (Cf. en annexe le projet de plateforme collaborative).
- Celui porté par Liliana Cunha qui souhaite que soit créée (appel à volontaire(s) au sein du Bureau) une newsletter, un document écrit à visée informative qui serait envoyé de manière périodique (à réfléchir) par courrier électronique à une liste de diffusion (à construire).

Il y aurait donc d'un côté un canal de diffusion - la newsletter - et de l'autre un canal de centralisation - le site ergologia.org et la plateforme collaborative (Sofergo) qui permettraient aux intéressés de venir enrichir et s'enrichir des ressources collectives.

A noter, sur le site ergologia.org et sur celui de Wikipédia, il serait intéressant de recenser les liens existants (plateforme, sites) et créer un onglet actualité en lien avec la Newsletters.

4. La revue Ergologia

Nous souhaitons la bienvenue à Monica Bianco, qui a accepté d'être responsable de la revue avec Admardo B. Gomes Jr.

Le numéro 19 est sur le site de la Société, les envois des exemplaires papiers ont été faits.

Pour le numéro 20 (décembre), qui est en cours de fabrication, la question de l'impression d'exemplaires papiers se posera. Le coût, d'environ 300 euros par numéro, ne pourra plus être pris en charge par le BFP (bureau des formations professionnelles) puisque depuis septembre, ce bureau n'a plus à gérer le master d'ergologie qui n'existe plus. Seule une prise en charge de ce coût par la SIE permettrait de résoudre cette question. Cela reste à discuter et dépend surtout du nombre d'adhésions.

Concernant les textes francophones du 4ème Congrès, il a été décidé de laisser ces textes dans les Actes du Congrès, et de solliciter leurs auteurs pour qu'ils proposent un autre texte à la revue.

Le processus d'intégration de la revue dans le portail des revues universitaires de l'AMU (HAL-SHS) a été enclenché. La création d'une collection *Ergologia* suppose un certain temps puisqu'il faut créer une fiche pour chaque texte existant (environ 150), mais elle sera effective avant la fin de cette année universitaire. Cela va nécessiter l'autorisation formelle des auteurs, nous ferons probablement une annonce à ce sujet sur le site de la Société.

Yves Schwartz demande s'il serait envisageable de créer une rubrique « Courrier des lecteurs ». Dominique Efros répond qu'a priori, les débats et commentaires d'auditeurs ou de lecteurs ne peuvent passer que par la rédaction d'un article ou la rédaction d'un compte-rendu de lecture. La question sera posée à la prochaine réunion du Comité éditorial de la revue.

5. Coup d'œil prospectif sur la situation au Brésil et à Aix-Marseille Renato Di Ruzza a rédigé le projet de communiqué suivant qu'il porte à la connaissance des membres du secrétariat :

« La Société internationale d'ergologie vient de tenir son 4^{ème} Congrès à Brasilia (27-29 aout 2018). Tous les participants, et notamment les non-Brésiliens, ont constaté **la liberté** avec laquelle ils ont pu s'exprimer, **la tolérance** avec laquelle étaient discutés les arguments des uns et des autres, **la scientificité** des hypothèses développées et des connaissances transmises et partagées.

La Société internationale d'ergologie considère que l'élection du nouveau président de la République brésilienne fait courir un risque de remise en cause de ces valeurs fondamentales auxquelles elle est profondément attachée. Elle soutient et soutiendra toutes celles et tous ceux qui, au Brésil, défendent ces valeurs et elle exprime dès à présent sa solidarité aux universitaires, chercheurs et autres travailleurs intellectuels pour qui la liberté, la tolérance et la scientificité sont au cœur de leur activité ».

Le secrétariat souhaite que les membres brésiliens du Bureau valident ce projet.

6. Projets en cours : la SFE, un Institut d'Ergologie hors Université (réunion de réflexion prévue à Toulouse le 16/01), séminaire Eric Hamraoui au CNAM, nouveau projet ETD. 5è Congrès, autres....

Yves Schwartz explique que le master d'ergologie restait, en France, un des lieux importants de rencontre et d'échanges entre universitaires et interlocuteurs du monde du travail, ambition féconde à l'origine même de la démarche ergologique. La réduction à la portion congrue de la substance ergologique dans l'actuel « profil type » du master de philosophie aixois affaiblit considérablement cette ambition, même si elle se perpétue dans d'autres lieux. Un risque de dérive existe qui ne ferait plus discuter entre eux que des chercheurs sur le travail, faute de lieux de travail en commun. Quelle structure peut-on créer pour perpétuer le lien entre monde du travail et recherche, par la médiation de formes diverses d'enseignement essayant de fonctionner selon une démarche du type « dispositif dynamique à trois pôles » ? Certes, nous pouvons compter sur nos attaches à l'Université de Strasbourg et à celle de Toulouse, mais pourquoi ne pas créer un Institut d'Ergologie sous la forme d'une association, hors université, avec des

objectifs différents de la SIE ? Cette idée est le fruit de la réflexion de Renato Di Ruzza et parallèlement de Christine Castejon. Dès lors, il est décidé de nous réunir à Toulouse le 16 janvier prochain pour travailler à ce nouveau projet. Nous serons accueillis par Marcel Duc et Jacques Rollin. Christine Castejon et Renato di Ruzza doivent proposer un bref canevas pour alimenter la discussion. On verra à cette occasion si un tel projet peut ou non se substituer à celui de Société française d'ergologie.

Le premier séminaire sur « Ergologie et philosophie sociale du travail », mentionné au point 3 s'est tenu avec un amphi plein au CNAM, sur le thème « Du travail à l'Activité » présenté par Muriel Prévot-Carpentier. Voir sur le site les annonces des trois suivants.

La prochaine réunion du Bureau est prévue **le 17 janvier** (à 17h, à confirmer) à Aix Marseille Université - 29, avenue R. Schuman 13621 Aix-en-Provence - Bâtiment Egger, bureau C.224.

Elle sera proposée en visioconférence (Renater). Une invitation individuelle, via un lien internet, sera transmise aux participants, quelques minutes avant la réunion.

Pour organiser le travail du prochain bureau, nous souhaiterions que chacun fasse connaître par avance à Liliana Cunha et à Renato di Ruzza les souhaits d'interventions (qui n'excluent pas évidemment les interventions instantanées).

Annexe

Eric Antoni et Louis Durrive

Nov. 2018

Projet de plate-forme collaborative : démarche ergologique.

Origine de l'initiative

- Le colloque d'octobre comme le congrès d'août ont montré la grande diversité des thématiques concernées par la démarche ergologique.
- Ces temps forts sont importants mais pourraient être complétés par une offre de réflexion commune en continu, grâce à Internet.

Modalités?

- Principe du réseau social;
- Utilisation d'une plate-forme collaborative ;
- Une ou des personne(s) au démarrage d'un groupe de réflexion : pilotage en toute autonomie de chaque groupe ; potentiellement, il peut y avoir simultanément dix groupes en fonctionnement ou davantage.

- La plate-forme permet de différencier le temps de travail en groupe restreint et le temps de la publication (au sens de : rendre public, visible, le résultat du travail en commun) ;
- Outre la présentation des thématiques déjà en chantier, la plate-forme peut aussi présenter sous forme de trombinoscope (plus ou moins détaillé) les profils des personnes intéressées par la démarche ergologique: pas forcément membres du réseau, mais par exemple intéressées après avoir croisé l'ergologie à l'occasion d'une conférence, d'un colloque, d'une recherche, etc. L'avantage est de permettre le réseautage tous azimuts: nouer des contacts pour étoffer un des groupes de recherche, ou pour participer à une formation, à une publication, à une manifestation, à un projet d'action, etc. Cette effervescence elle-même viendra alimenter l'actualité du site (« news »), renforcera la préparation des grands événements concernant la démarche et élargira les thématiques de recherche.

Fonctionnement des groupes :

- Accès limité aux membres du groupe thématique par mot de passe : sécurisation indispensable dans un premier temps pour réfléchir collectivement avant toute « publication ». Attention : la plate-forme est en libre-accès (notamment pour la lecture des news, des écrits rendus publics... Ce sont uniquement les groupes de réflexion thématique et le trombinoscope qui sont en accès restreint).
- Chaque auteur peut proposer une contribution, qui est discutée en mode synchrone ou asynchrone (grâce aux commentaires déposés par les lecteurs). Tout le groupe est informé d'un nouveau texte par un système d'alerte mail.

A noter : en début d'année, Éric Antoni a commencé à structurer un site : suivre l'adresse sofergo.org - Il faut cliquer sur les onglets de couleur verte pour avancer dans le site.